



A.D.R.E.S.S.

Mairie
09220 Siguer

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée sous le numéro W091002107 **Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire** **du mardi 15 DÉCEMBRE 2020** **exercices 2019 et 2020**

PRÉAMBULE :

L'assemblée générale s'est tenue en coordination avec la mairie dans le contexte de la crise sanitaire COVID 19 et après accord de la préfecture qui nous demandé :

- De respecter les consignes sanitaires de distanciation physique (une place sur deux et pas de vis à vis autour des tables),
- De veiller au port du masque,
- De limiter le nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle,
- De relever les coordonnées précises des présents en cas d'un éventuel cluster,
- De faire simultanément les AG 2019 en retard et 2020 afin de limiter le nombre de réunions.

L'assemblée générale s'est tenue à la salle des fêtes à 16heures en présence de madame Le Maire et de 10 personnes plus 7 adhérents représentés par procurations.

Le nombre d'adhérents pour 2019 étant de 17 membres et de 20 membres pour 2020 le quorum est donc atteint.

Le secrétaire étant démissionnaire et le secrétaire adjoint absent excusé et représenté, Anne GARRIGUES accepte d'assurer le rôle de secrétaire de séance.

1) RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

1-1) BILAN

Le président constate avec satisfaction l'augmentation des adhérents en 2020 en grande partie liée aux nouveaux inscrits lors du diaporama.

Il rappelle les buts de l'association qui sont de : nettoyer, entretenir et baliser les chemins qui sont avant tout à vocation touristique.

Actuellement l'association entretient 4 chemins :

- SIGUER - Chapelle SAINT NICOLAS
- SIGUER - LARAMADE d'en HAUT
- Hameau de CENTRAUX au parking de BOUYCHET
- Le petit sentier qui amène à la fontaine ferrugineuse et le pourtour de la fontaine.

Il précise que pour la phase de création/réouverture d'anciens chemins, ayant existé il faut dans un premier temps faire une analyse cadastrale et ensuite un repérage précis sur le terrain.

Pour ce qui est du bilan d'activité des deux exercices écoulés et malgré la COVID 19 en 2020 les 4 chemins cités plus haut ont tous été entretenus.

Un début de balisage conséquent a été réalisé qui a nécessité des investissements : poteaux indicateurs, panneaux nominatifs, panneaux explicatifs sur l'historique rencontré (Orris, lavoir, divers...). L'association a aussi mis en place un balisage jaune : ronds et balises dédiés aux sentiers de pays.

Le président rappelle qu'en 2019, la première journée citoyenne en coordination avec la mairie a été organisée. elle n'a malheureusement pas eu le succès escompté avec n'a connue qu'une très faible participation. L'expérience est certainement à renouveler.

Le président remercie la mairie pour son soutien, l'équipe des nettoyeurs qui ont réalisé un travail remarquable, Bernard pour la réalisation des panneaux, André GRAMMATICA pour l'actualisation du site Internet, Arsène pour la préparation et l'entretien du matériel et enfin tous les adhérents de l'A.D.R.E.S.S. qui par leur participation active et et bénévoles nous permettent de découvrir les richesses de notre vallée et de ses environs.

Il nous faut donc continuer dans cette voie de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine.

1-2) PERSPECTIVES

Pour 2021 l'action principale consistera à:

- Assurer l'entretien des mêmes chemins et à terminer leurs balisages,
- Voir avec l'ACCA la possibilité d'ajouter le chemin de SARDAGNOU qui est déjà partiellement entretenu par eux, avec dans un premier temps un circuit aller/retour car il est impossible de rejoindre le gravier au bout de celui-ci vu les terrains privés traversés et les nombreux arbres abattus en travers de la descente. Une recherche cadastrale est demandée à madame le Maire pour vérifier s'il existe au bout du chemin des terrains communaux sur lesquels un aménagement sommaire d'une aire pour pouvoir se reposer serait possible à terme.

Après une première reconnaissance récente il s'avère que deux ou trois passages mériteront une sécurisation et des travaux de remise en état.

De plus une clôture à base de filets pour mouton empêche actuellement un accès facile tant vers St NICOLAS que vers SARDAGNOU. Une solution avec l'éleveur qui cherche à protéger la maison « Cancela » et la mairie est à envisager (pose de 2 portails par exemple).

- Coorganiser avec le comité des fêtes l'omelette pascale : randonnée familiale et repas partagé.
- Relancer en coordination avec la mairie une journée citoyenne durant l'été.
- Essayer de refaire une nouvelle soirée diaporama à une date opportune.

Les sorties de nettoyage/débroussaillage seront organisées à partir du mois d'Avril et seront planifiées en fonction de la pousse, des disponibilités des adhérents et de la météo.

Le rapport moral est soumis aux votes et recueille l'unanimité des présents et représentés.

2) ÉCHANGES ET NOUVELLES IDÉES

Madame le Maire rappelle que les chemins sont pour la plupart existants et que notre rôle consiste à les nettoyer pour les remettre en valeur pour les rendre accessibles en faisant un choix de chemins pas trop rudes et facilement accessibles aux familles.

Gilbert GALY insiste sur ce fait signalant que pour des cardiaques le chemin de St Nicolas peut s'avérer dangereux et que cela devrait être signaler sur le panneau d'accès, (réflexion à mener d'après Arsène). Il apprécie aussi la qualité du chemin de La RAMADE mais signale qu'un rocher limite partiellement l'accès. Ce point est connu mais vu le poids de la roche une évaluation des possibilités d'évacuation devra être faite.

L'association signale que les chemins présentent des niveaux d'accès disparates selon la forme physique des promeneurs. Leur entretien est réalisé au fur et à mesure du printemps par des bénévoles, sans engagement calendaire.

Suite à des demandes déjà faite et en tenant compte de la dangerosité des travaux de débroussaillage et d'élagages un appel à d'autres adhérents sera réalisé pour le balisage.

Patrick propose aussi de créer une équipe chargée de la coupe des genets et feuillages moins denses.

Même si la responsabilité des personnes qui les emprunte est entière, ni la mairie ni l'association ne pouvant être tenus pour responsables d'accidents éventuels. Madame Le Maire désire encore approfondir l'aspect juridique et la caractérisation de ce risque. Elle préfère pour l'instant ne pas donner suite au projet de panneau récapitulatif des différents chemins du type de celui posé à GESTIES. Seul sera développé dans un premier temps le site Internet crée et mis à jour par André GRAMMATICA.

Une idée de main courante en corde ou à base de troncs d'arbre sur quelques passages dangereux est aussi envisagée (La RAMADE par exemple) mais elle pose aussi les limites de responsabilités en cas de rupture ou de dégradations ?

3) RAPPORT FINANCIER

Les deux bilans prennent en compte la renégociation du poste assurance Responsabilité Civile.

Le bilan 2019, avec 17 adhérents montre une perte de 80€, perte essentiellement due aux frais de la journée citoyenne.

Le bilan 2020 avec 20 adhérents est lui équilibré grâce à la subvention municipale 2020 et aux bénéfices de la soirée diaporama où des CD Rom mis à disposition par le président ont généré un complément de recette.

La trésorerie a permis d'investir sur des équipements de sécurité pour les équipes engagées dans la manipulations des tronçonneuses et des débroussailleuses .

Le détail des comptes crédits et débits sont donnés en séance et toutes les pièces comptables, classées et lettrées, sont mises à disposition pour consultation dans leur classeur.

BILAN EXERCICE 2019 :

REVENUS : 475,53€ DÉPENSES : 558,05€ RÉSULTAT EXERCICE : -82,52€

Revenus	475,53	475,53
☐ Autres revenus	5,53	5,53
interets bancaires	5,53	5,53
☐ Cotisations ou subventions	470,00	470,00
Cotisations Adhérents	170,00	170,00
Subventions	300,00	300,00
Dépenses	558,05	-558,05
☐ Achats	51,40	-51,40
Achat de matériel	40,90	-40,90
Achats balisage chemins	10,50	-10,50
☐ Autres dépenses	99,64	-99,64
Achats pour manifestation	80,64	-80,64
sécateurs adhérents 2020	19,00	-19,00
☐ Frais de fonctionnement	407,01	-407,01
Convivialité apéro....	32,59	-32,59
Notes de frais, IK	45,00	-45,00
Poste, téléphone, papeterie	15,85	-15,85
assurance	144,93	-144,93
consommables:essence, huile...	114,09	-114,09
frais bancaires	47,05	-47,05
pharmacie	7,50	-7,50

BILAN EXERCICE 2020 arrêté au 15 décembre 2020 :

REVENUS 793,00€ DÉPENSES : 792,35€ RÉSULTAT EXERCICE : +0,65€

Revenus	793,00	793,00
⊖ Activités, évènements	68,00	68,00
Ventes	68,00	68,00
⊖ Autres revenus	15,00	15,00
interets bancaires	15,00	15,00
⊖ Cotisations ou subventions	710,00	710,00
Cotisations Adhérents	190,00	190,00
Subventions	520,00	520,00
Dépenses	792,35	-792,35
⊖ Achats	324,74	-324,74
Achat de matériel	203,04	-203,04
Achats balisage chemins	121,70	-121,70
⊖ Autres dépenses	71,42	-71,42
Achats pour manifestation	71,42	-71,42
⊖ Frais de fonctionnement	396,19	-396,19
Convivialité apéro....	17,30	-17,30
Notes de frais, IK	20,00	-20,00
assurance	147,53	-147,53
consommables:essence, huile...	155,06	-155,06
frais bancaires	56,30	-56,30

Le rapport financier est mis au vote et recueille l'unanimité des présents et représentés

4) POINTS DIVERS

4-1 MONTANTS DES COTISATIONS :

Le montant des cotisations pour 2021 est inchangé il reste fixé à 10€ par personne.

4-2 LOCAL :

Suite à un changement de destination du local multi-services, la mairie nous reprend le local actuel pour mettre à notre disposition, après travaux, une partie du local situé à l'étage. Les employés municipaux sont en train de réaliser les travaux d'aménagement : séparation en deux parties distinctes, peinture et changement des portes et serrures pour sécurisation. Entre temps le matériel est stocké dans la grange municipale jusqu'à la remise des clés du nouveau local, soit au plus tard fin mars 2021.

4-3 MATÉRIEL :

Comme déjà évoqué en 2019 la débroussailleuse portée arrive en fin de vie et un investissement est à prévoir pour éviter l'emploi du matériel communal vu les conditions assez rudes d'utilisation sur nos chemins avec rochers et troncs d'arbres. Après analyse des besoins avec les spécialistes gérant les matériels et en prenant en compte nos conditions d'utilisation actuelle par les adhérents une deuxième machine de type de la DOLMAR « MS4215 » est préférable à un engin porté plus fatiguant et plus dangereux en utilisation. Hors réunion madame le maire nous demande de faire faire un devis pour pouvoir envisager une éventuelle subvention exceptionnelle.

4-4 BUDGET PRÉVISIONNEL :

Il sera réalisé, sur la base du bilan 2020, début janvier dès la clôture définitive des comptes 2020 par la banque.

Il prendra en compte la décision d'investissement de la deuxième débroussailleuse en cours d'analyse avec la mairie.

5) ÉLECTION DU CA et du BUREAU :

Le CA et le bureau étant démissionnaires conformément aux statuts un tour de table est réalisé pour connaître les volontaires.

Se présentent au conseil d'administration :: Arsène BARBOSA, Sabine DEDEREN, Anne et Bernard GARRIGUES, Jean -Jacques GRAMMATICA, Elizabeth HOSTRA, Patrick MAZULPEUX, Edmond RAYNAUD.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau :

Président :	Jean-Jacques GRAMMATICA
Trésorier :	Bernard GARRIGUES
Trésorier adjoint :	Edmond RAYNAUD
Secrétaire :	Anne GARRIGUES

Responsables techniques et matériels : Arsène BARBOSA et Patrick MAZELPEUX
Convivialité et organisation festives : Sabine DEDEREN et Elizabeth HOSTRA

Le président se félicite du renfort apporté par les nouveaux membres il souhaite une bonne fin d'année à tous et lève la séance à 18h45.

L'assemblée donne tout pouvoir au président, au trésorier et au secrétaire élus pour accomplir les formalités bancaires et administratives.

Le président
Jean-Jacques GRAMMATICA

Le trésorier
Bernard GARRIGUES

La secrétaire de séance
Anne GARRIGUES